

Développement d'un cadre européen des certifications
pour la construction bois (EQF-Timber)

La formation professionnelle en construction bois Pour des qualifications plus visibles

La formation professionnelle en construction bois Pour des qualifications plus visibles

1. La construction bois et les systèmes de formation professionnelle en Europe

La diversité des systèmes de formation professionnelle en Europe

De manière générale, on peut partir du principe qu'il existe dans pratiquement chaque pays européen des formes développées de formation professionnelle générale. Il ne s'agit pas là de structures statiques et des divergences fondamentales les séparent. Selon leur situation de départ, ces systèmes se trouvent plus ou moins en mouvement tant du point de vue de leur articulation que de leurs contenus.

Le projet Erasmus+ « Progress through collaboration – Advancing education and training in timber construction » (de septembre 2016 à février 2019) a déjà fait le travail initial de mise en lumière de la situation. Il était également associé à l'objectif de recenser l'existence et la distribution des systèmes de formation générale en Europe, de les structurer et d'apporter de la transparence.

Les données collectées montrent qu'il n'existe aucune cohérence entre les systèmes de formation mis en place en Europe. On constate, au contraire, une multitude de genres et de tendances qui ont évolué au cours de l'histoire. Il arrive même que différentes structures basées sur différents fondements coexistent dans un même pays. Dans ce contexte, les informations récoltées sur les systèmes de formation ont fait l'objet d'une analyse encore plus poussée dans le but d'identifier des caractéristiques structurelles reproductibles. Le travail s'est appuyé sur le modèle de formation professionnelle développé par Prof. Dr. Marius R. Busemeyer de l'université de Constance, ce qui a permis de répertorier les systèmes nationaux existants en quatre groupes (voir ci-dessous) partageant certains critères de classification et certaines similitudes.

Typologie des systèmes de formation

Le système de formation libéral (Exemple : la Grande-Bretagne)

Caractérisé par une implication faible des pouvoirs publics et des entreprises, ainsi que par un niveau élevé de responsabilité individuelle en ce qui concerne l'acquisition des compétences et des certifications nécessaires pour le marché du travail.

Le système de formation étatique (Exemple : la Suède)

Caractérisé par une implication forte des pouvoirs publics et une implication faible des entreprises, son objectif étant de gérer les axes fondamentaux de la formation principalement par l'intermédiaire du système scolaire existant.

Le système de formation segmenté (Exemple : la Roumanie)

Caractérisé par une implication faible des pouvoirs publics et par une implication forte/amplifiée des entreprises.

Le système de formation collectif (dual) (Exemple : l'Europe centrale)

Caractérisé par une implication forte à la fois des pouvoirs publics et des entreprises, ainsi que par une perméabilité élevée du système de formation.

La formation professionnelle pour la construction bois en Europe

En plus du constat de base d'une diversité des systèmes de formation professionnelle générale à l'échelle de tous les secteurs économiques au sein des États membres de l'Union européenne et de certains pays associés, notre travail avait aussi pour objectif de présenter la manière dont chaque État observé appréhende la formation des charpentiers et des constructeurs bois. Des analyses plus poussées ont, pour cela, eu lieu autour de la recherche de pays dans lesquels il existerait une formation initiale pour les charpentiers / constructeurs bois présentant des déterminants correspondants significatifs.

L'observation des pays étudiés montre que environ seulement la moitié des États membres de l'Union européenne propose une formation initiale en construction bois et en charpenterie. Ce taux est encore plus faible lorsque l'on passe à la formation de perfectionnement et à la formation continue. Comme déjà évoqué, les connaissances, les savoir-faire et les compétences sont inculqués par des systèmes et des structures de formation disparates, mais aussi dans une ampleur variée.

Alors que le travail d'observation et de qualification des données collectées n'est pas encore terminé pour tous les pays, une première analyse et une première évaluation permettent déjà de dire qu'il existe une formation professionnelle pour les métiers de la charpenterie et de la construction bois basée sur des cursus officiels dans 15 États membres de l'Union européenne, ainsi qu'en Suisse. Dans neuf de ces pays, la Suisse incluse, ces formations sont assurées par un système dual, tandis que les autres ont une approche étatique.

La formation professionnelle : défi et opportunité pour la construction bois en Europe

L'étude de l'implantation des systèmes de formation professionnelle de la construction bois et son poids dans l'économie de certains pays permettent d'arriver à certaines conclusions. On peut ainsi avancer que le niveau d'évolution de la formation professionnelle en construction bois est, en quelque sorte, aussi le reflet de l'importance du secteur sur le marché, de sa nature et des perspectives d'avenir. Si tel est bien le cas, cela signifie donc que la mise en place de cursus de formation officiels bien aménagés favorise non seulement le secteur économique de la construction bois, mais qu'elle contribue aussi positivement à toute l'économie d'un pays.

Ce constat associé à d'autres réflexions a motivé le projet de développer, à l'issue de l'étude, un cadre européen des certifications pour la construction bois (EQF-Timber) sensé offrir une base pour faire progresser de manière ciblée la situation de la formation professionnelle de la construction bois en Europe.

2. Le cadre européen des certifications (EQF)

Comptant huit niveaux, l'EQF est un cadre fondé sur les résultats d'apprentissage, destiné à tous les types de qualifications et qui sert d'outil de transposition entre les différents cadres nationaux des certifications. Il contribue à améliorer la transparence, la comparabilité et la transférabilité des qualifications et permet de comparer les qualifications de différents pays.

L'EQF couvre tous les types et tous les niveaux de certifications. Le recours aux résultats d'apprentissage permet de définir clairement ce qu'une personne sait, comprend et est capable de faire. Le niveau augmente de 1 à 8 en fonction des niveaux de compétences, le niveau 1 étant le plus bas et le niveau 8 le plus haut. Enfin, l'EQF est étroitement lié aux cadres nationaux des certifications, ce qui permet de fournir une vue d'ensemble exhaustive de tous les types et de tous les niveaux de certifications en Europe, informations qui sont de plus en plus facilement accessibles grâce à des bases de données.

L'EQF a été créé en 2008, puis révisé en 2017. Sa révision a conservé les objectifs fondamentaux de transparence et de confiance mutuelle dans les différents types de certifications en Europe. Les États membres se sont engagés à poursuivre le développement de l'EQF et à intensifier son efficacité afin qu'il facilite davantage la compréhension que peuvent avoir les employeurs, les salariés et les apprenants des certifications obtenues au niveau national, international et dans des pays tiers.

Qu'est-ce que le processus de référencement ?

La recommandation concernant le cadre européen des certifications invite les États membres à procéder au référencement de leurs cadres ou systèmes nationaux des certifications avec l'EQF afin d'établir une relation claire et transparente entre leurs niveaux de certifications nationaux et les huit niveaux de l'EQF. Il est recommandé aux États membres de revoir et de mettre à jour, le cas échéant, cette mise en correspondance.

Chaque pays souhaitant établir un lien entre ses niveaux de certifications nationaux et l'EQF doit préparer un rapport de correspondance détaillé basé sur les dix critères de référencement définis par l'EQF. Les rapports nationaux de référencement sont présentés au groupe consultatif pour l'EQF, qui les approuve s'ils satisfont aux critères de référence.

Une fois qu'une correspondance a été établie entre les cadres nationaux et l'EQF, toutes les certifications nouvellement délivrées (par exemple les certificats, les diplômes et les suppléments aux certificats et aux diplômes) et/ou les bases de données consacrées aux qualifications doivent contenir une référence claire aux niveaux correspondants de l'EQF et du NQF.

Le cadre européen des certifications est un cadre de référence qui va au-delà des pays et des systèmes. En d'autres termes, il est indépendant des systèmes de formation existants, du lieu et de la nature de la transmission dans sa description des connaissances, des savoir-faire et des compétences, et il permet, en effet, de comparer l'aptitude des personnes individuelles. L'EQF crée ainsi les conditions fondamentales pour la mobilité internationale des apprenants et des employés, ainsi que pour l'apprentissage continu tout au long de la carrière notamment grâce à des systèmes de formation perméables.

À l'heure actuelle, 35 pays détenant chacun un cadre national des certifications y sont associés (en date de septembre 2021), ce qui rend une comparaison directe des certifications individuelles possible et efficace quasiment partout en Europe.

Il faut toutefois ajouter qu'une comparaison directe des aptitudes spécifiques par le biais du cadre européen n'est pas aussi simple dans de nombreux secteurs économiques. Cela vaut notamment pour la construction bois en Europe et c'est ce qui a motivé d'intégrer au projet de « Développement d'un cadre européen des certifications pour la construction bois (EQF-Timber) » celui d'un cadre de référence propre à ces métiers et similaire au cadre européen général des certifications. Ceci afin de constater et comparer les qualifications dans la construction bois. Tout comme le cadre général des certifications offre un repère et une ossature pour la rédaction de cadres nationaux des certifications (NQF) générales valables pour tous les domaines de formation, le cadre européen des certifications pour la construction bois peut jouer le rôle de structure de référence pour développer et ajuster un cadre national des certifications spécifiques à ce secteur. Il sert d'aide pour classer les différents niveaux de compétence d'un point de vue national.

3. Le cadre européen des certifications pour la construction bois (EQF-Timber)

Les conditions-cadres

Comme c'est généralement le cas pour tous les cadres de certifications, le développement d'un EQF pour la construction bois a pour objectif de supprimer les obstacles qui existent dans le cadre des formations des formations à l'échelle européenne. Les systèmes de formation et les certifications dans l'UE doivent ainsi gagner en transparence, en comparabilité et en perméabilité. Une meilleure comparabilité des certifications a aussi pour conséquence, dans la théorie, de favoriser la mobilité au-delà des frontières.

Le développement de cadres des certifications valables pour toute l'Europe doit toutefois aussi prendre en compte le droit d'autodétermination de chaque pays. Afin de permettre et de préserver les actions de subsidiarité, le cadre européen des certifications pour la construction bois présenté ici n'a été conçu ni en tant que structure de formation applicable et finie ni en tant que représentation exhaustive des formations existantes dans tous les pays européens. L'élaboration des fondations sur lesquelles il repose s'est efforcée de s'appuyer sur les activités pertinentes pour la construction bois, ainsi que leur déroulement. Les opérations induites par une construction en bois et leur enchaînement chronologique sont, dans leurs principes, similaires dans tous les pays d'Europe.

Il existe cependant des différences dans les méthodes de planification, le degré d'intégration et le développement des technologies de production. La fabrication purement artisanale d'une charpente exige, dans certains domaines, d'autres qualifications qu'une construction à ossature bois faisant appel à des installations de production commandées par ordinateur et impliquant un degré élevé de préfabrication. Tout comme l'EQF fait office de méta-cadre autour des différents NQF, le EQF-Timber peut être utilisé comme cadre de référence et modèle d'orientation pour la formulation de NQF propres à la construction bois. Il est important, dans ce contexte, d'avoir la possibilité de réduire ou d'étendre les niveaux structurants et les résultats d'apprentissage certifiants. La mise en place d'un tel modèle au niveau européen donne l'opportunité de développer des cadres nationaux comparables malgré la liberté offerte pour leur structure et leurs contenus.

Structure

Le deuxième niveau structurel consiste à élaborer ce que l'on appelle des champs de compétences : ils correspondent à une subdivision en champs limitrophes principaux au sein d'un même domaine de la structure des processus. Les champs de compétences sont axés sur les tâches et les savoirs principaux identifiés en construction bois. Le troisième niveau est celui des champs de résultats d'apprentissage. Il revient à segmenter, à son tour, les champs de compétences en domaines définis concrètement par la formulation des résultats d'apprentissage que l'on retrouve dans le quatrième niveau.

Contenus et application

Les résultats d'apprentissage sont formulés en s'appuyant sur les champs de résultats d'apprentissage définis au préalable. Ils servent ensuite de base pour le développement des cadres nationaux des certifications pour la construction bois. Dès lors que la structure présentée est utilisée pour développer un cadre national des certifications, il est ensuite nécessaire de formuler ce que l'on appelle des descripteurs. Ces derniers n'ont pas été créés lors de l'élaboration du EQF-Timber, car ils permettent à la fois de définir les niveaux concrets des EQF et des NQF. Le classement de ces niveaux et des contenus correspondants se fait de manière très individuelle dans chaque pays et les différences peuvent être de taille d'un État à l'autre de sorte que les descripteurs sont élaborés directement au niveau national.

La différenciation des résultats d'apprentissage individuels en utilisant les trois domaines de descripteurs permet un classement plus précis des EQF/NQF. Il est également possible d'affecter les diplômes aux niveaux individuels de chaque cadre national des certifications en respectant les conditions-cadres du pays concerné.

Les organismes nationaux chargés de le faire ont ainsi la liberté de décider si, par exemple, le titre de technicien supérieur est classé au niveau 6 ou 7 du propre cadre national des certifications professionnelles.

Diplômes officiels

Le présent cadre des certifications EQF-Timber ne s'intéresse pas uniquement aux processus liés à la fabrication d'ouvrages en bois, mais aussi aux différents diplômes professionnels officiels. Son élaboration s'est basée sur une série de quatre titres allemands (« Geselle », « Vorarbeiter », « Polier » et « Meister ») qui existent également dans certains pays européens, mais qui restent parfois sans équivalence dans d'autres.

Les formations étant complémentaires les unes par rapport aux autres, elles offrent une bonne structure verticale de l'ensemble des contenus d'apprentissage. Pour une comparaison à l'échelle européenne, il est toutefois plus important de connaître les niveaux NQF/EQF atteints lors de la formation.

À la lecture des diplômes officiels, on constate d'ailleurs que le cadre des certifications pour la construction bois se contente, dans un premier temps, de considérer la formation artisanale de type scolaire. Cette décision a été prise, car il existe des consignes nationales concernant les contenus d'apprentissage et les examens. Pour ce qui est du supérieur, la rédaction des programmes revient aux établissements de formation, ce qui ne permet pas de disposer d'une image uniforme tant au niveau national qu'au niveau international. L'élaboration d'un cadre des certifications pour la construction bois tenant compte des formations du supérieur (niveaux EQF 6 à 8) s'avère donc complexe et devrait avoir lieu séparément en intégrant un maximum d'établissements supérieurs. Les systèmes nationaux proposent, par ailleurs, de nombreuses opportunités pour accéder à un niveau supérieur grâce à des cursus de perfectionnement et des formations continues. Il existe tout un florilège de combinaisons possibles. C'est pourquoi elles n'ont pas été intégrées dans les observations pour développer le présent cadre des certifications. En ce qui concerne l'utilisation du cadre européen des certifications pour la construction bois, il est important de noter qu'il est également possible d'évaluer et de classer les qualifications transmises indépendamment du fait que les compétences ont été acquises de façon formelle, non formelle ou informelle, cette règle valant aussi pour l'EQF général. Seule l'orientation donnée aux résultats d'apprentissage est décisive. La manière dont ils ont été acquis (par exemple dans le cadre d'une formation en école, en entreprise ou en alternance), de même que la durée ou le format de la formation, mode informel inclus (sur le terrain), importent peu pour obtenir une attestation de compétence.

Cette approche permet ainsi de constater les qualifications d'un individu ou d'un cursus dans le cadre d'un procédé neutre et sans comparaisons fastidieuses ni remises en contexte. Puisque les résultats d'apprentissage sont les critères d'analyse décisifs, il n'y a ni discrimination ni favoritisme pour un système de formation donné.

4. **Avantage et utilisation du EQF-Timber : de la théorie à la pratique**

Pourquoi un EQF-Timber ?

Le EQF-Timber ne se contente pas de faciliter la tâche des employeurs en demande de personnel à l'échelle européenne. Il permet également à un candidat venu d'un pays donné de procéder à une auto-évaluation afin de faire un rapprochement entre son bagage de compétences et les profils recherchés dans un pays européen, et ce peu importe que ledit candidat ait acquis ses connaissances, ses aptitudes et ses compétences dans le cadre d'un cursus officiel ou non. Par exemple, exemple par le biais d'une expérience pratique ou d'instructions données au cours d'activités en entreprise. Il obtiendra, dans tous les cas, un aperçu rapide de son cadre de compétences personnel. Il est ainsi possible d'identifier dans quels domaines un candidat surpasse les compétences attendues, ou s'il correspond exactement ou encore, s'il n'atteint pas les attentes. La première étape consiste donc à constater les déficits éventuels.

Aperçu des bénéfices et avantages :

L'utilisation du cadre des certifications EQF-Timber présente de nombreux avantages pour les économies nationales, les employeurs, les employés, les organismes de validation et les établissements de formation :

Les professionnels d'aujourd'hui et de demain ont la possibilité de catégoriser leurs compétences en s'appuyant sur une base compréhensible pour tous. Ils profitent, par ailleurs, d'une bonne perspective sur leur potentiel d'évolution dans le métier.

Les entreprises peuvent mieux évaluer les qualifications des candidats et de leurs employés. Mais aussi de permettre de prendre en considération des décisions fondées concernant les programmes de perfectionnement et la formation continue.

Les établissements de formation professionnelle en construction bois peuvent ajuster leurs programmes en tenant compte des standards européens de formation définis dans le EQF-Timber. En collaborant avec des établissements d'autres pays européens, il sera alors possible, de multiples manières, de développer et de mettre en place de nouvelles perspectives de formation.

Les associations de la construction bois seront en mesure d'offrir à leurs membres un programme élargi de prestations à tous les niveaux de la formation professionnelle: formation initiale, perfectionnement, formation continue.

Les États pourront, en s'appuyant sur le EQF-Timber et dans l'optique de meilleures conditions-cadres pour la formation professionnelle, amorcer des évolutions essentielles dans le secteur économique important qu'est la construction bois. Les avantages sont ici multiples: perfectionnement des standards de formation, développement de nouvelles incitations à l'embauche, diminution du chômage notamment chez les jeunes, amélioration des conditions pour la mobilité internationale, diminution de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée contribuant, à moyen et à long terme, à sensiblement améliorer la tendance économique.

Au sein de **l'Union européenne**, les différents acteurs professionnels de la construction bois bénéficieront de conditions qui facilitent grandement la validation des connaissances, des aptitudes et des compétences en améliorant les conditions-cadres pour la mobilité internationale.

Coordonnées pour vos questions :

info@timber-construction.eu En indiquant en objet : « Réseau formation professionnelle »

Notes

Le présent article rédactionnel est un extrait de la documentation du projet du même nom.

Les indications et sources complémentaires qui y figurent n'ont pas été reprises.

La documentation complète peut être téléchargée gratuitement sur le site

www.eqf-timber.de.

La réalisation du projet décrit ici a été financée par des moyens provenant de la Commission européenne par le biais du programme Erasmus+ ainsi que de l'agence Movetia (Suisse).